

---

## PROGRAMME “ENVIRONNEMENT / PAYSAGE & CRÉATION ARTISTIQUE / Lycée

2019 – 2020

Le programme “Environnement / Paysage & Création artistique” propose aux lycées la découverte d'un espace naturel et/ou d'un paysage girondin à travers des créations artistiques, des lectures de paysages pour une approche sensible du patrimoine.

*Programme soutenu par l'Education Nationale, la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'iddac, agence culturelle du Département de la Gironde.*

### PUBLIC

Lycéens (classe entière) et équipe pédagogique

### STRUCTURES CIBLÉES

Lycées d'enseignement général et professionnel de la Gironde, lieux culturels, espaces naturels du Département.

### OBJECTIFS

Ce programme concerne les établissements scolaires inscrits dans le dispositif qui, à partir d'un territoire et de la découverte d'un patrimoine paysager, souhaitent croiser des pratiques artistiques et scientifiques. Il a pour objectifs de :

- **Développer une approche sensible de l'environnement et du patrimoine paysager** (balades fluviales, lectures de paysage, approche naturaliste...).
- **Découvrir des démarches de création dans les champs artistiques** : arts visuels, arts sonores, arts de la parole et plus généralement les arts du spectacle vivant ; propositions artistiques 2019/2020 <http://www.iddac.net/mediation/jeunesse-education/boite-a-outils-jeunesse-education>
- **Développer un regard sensible et critique** des élèves.
- **Favoriser la relation entre les acteurs des espaces naturels et les artistes en création**, les structures éducatrices et les lieux culturels de proximité.
- **Faciliter la construction du parcours d'éducation artistique et culturelle de l'élève**

### DESCRIPTION DE L'ACTION

L'équipe pédagogique devra envisager le rayonnement du projet sur tout le niveau concerné (ex : restitution dans l'établissement, diffusion d'un journal de bord, blog, site de l'établissement, mutualisation des pratiques artistiques en lien avec les enseignements...).

L'équipe doit être pluridisciplinaire et construit son programme à partir de propositions croisant arts, nature, bio diversité, environnement et paysage.

Il s'inscrit dans le parcours d'Éducation artistique et Culturelle de l'élève. Il est conçu en trois temps :

**1/ Des temps de sensibilisation aux paysages ou à l'environnement** et aux enjeux de sa préservation encadrés par les structures associatives spécialisées (exemples de ressources : <http://www.nature33.fr/> et <http://www.cauegironde.com/sensibilisation-formation/activites-pedagogiques/>)

**2/ Un module artistique en deux temps :**

- La découverte du site choisi à travers un regard artistique par un ou des intervenant(s) ; plasticien, musicien, auteur, danseur, conteur, chanteur...
- 12 heures d'ateliers dans la classe avec le ou les artiste(s) donnant lieu à une création collective

3/ Un spectacle ou la visite d'un lieu d'exposition (en temps ou hors temps scolaire) soit en extérieur soit dans une scène culturelle girondine est proposé en complément du programme.

### TEMPS COMMUNS AUX EQUIPES PÉDAGOGIQUES

L'iddac propose une **matinée d'Education Artistique et Culturelle, mercredi 29 mai 2018 de 09h30 à 12h30 au Rocher de Palmer à Cenon, ouverte à tous les partenaires girondins** (enseignants, animateurs jeunesse, artistes, médiateurs culturels) impliqués dans les projets de médiation en 2019/2020 en direction de la jeunesse. Gratuit sur inscription sur le site de l'iddac.

Inscriptions sur [www.iddac.net](http://www.iddac.net). / **Mediation / Jeunesse - Éducation / Agenda [\[+\]](#)**

Ensuite, l'accompagnement des équipes pédagogiques, en lien avec les partenaires culturels, s'échelonne en trois temps :

1/ Une demi-journée d'échanges pour l'élaboration du programme entre les enseignants, les médiateurs culturels et les intervenants à la rentrée 2019.

2/ Un temps de formation pour les enseignants.

Ces journées permettront aux équipes pédagogiques d'accentuer la transversalité de leur projet et d'acquérir la maîtrise des outils proposés.

3/ Une réunion de bilan en fin d'année scolaire en mai/juin 2020

### PROCÉDURE D'INSCRIPTION

Une double inscription pour les lycées :

\* Inscription en ligne sur le site de l'action culturelle du Rectorat (PERCEVAL) par le chef d'établissement.

\* **Compléter la fiche d'inscription à retourner à l'iddac [\[+\]](#) avant le 2 juillet 2019 à : [sylvie.marmande@iddac.net](mailto:sylvie.marmande@iddac.net)**

### FINANCEMENT

Le coût du programme varie en fonction des transports et de billetterie.

Il comprend :

- Les transports pour la sortie sur site naturel et la sortie spectacle ainsi que la billetterie
- Les interventions artistiques (12h d'ateliers par classe comprenant la création collective...) et les journées d'accompagnement des équipes pédagogiques qui sont directement prises en charge par l'iddac, la DRAC Nouvelle-Aquitaine et la Région Nouvelle-Aquitaine.
- L'achat du matériel de fonctionnement pour l'atelier de pratique artistique en classe
- La cotisation / adhésion 2020 de 110€ à l'iddac (cotisation obligatoire permettant de bénéficier des services et ressources de l'iddac) ; une seule cotisation quel que soit le nombre de programmes accompagnés par l'iddac menés dans l'établissement.

Les ateliers/rencontres artistiques sont co-financés par la DRAC Nouvelle-Aquitaine, la Région Nouvelle-Aquitaine et l'iddac, les autres coûts sont à la charge du lycée.

### CONTACTS

iddac / Médiation culturelle et artistique

• Sylvie Marmande 05 56 17 36 12 – [sylvie.marmande@iddac.net](mailto:sylvie.marmande@iddac.net)

Rectorat : délégation académique à l'action culturelle - 05 57 57 35 90

• Nathalie Ferrier-Bernard, conseillère Arts et culture, en charge de la danse, des arts visuels et des arts numériques – [nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr](mailto:nathalie.ferrier@ac-bordeaux.fr)

• Anne-Sophie GEOFFRE-ROULAND – Professeur relais DAAC arts plastiques – [Anne-Sophie.Geoffre-Rouland@ac-bordeaux.fr](mailto:Anne-Sophie.Geoffre-Rouland@ac-bordeaux.fr)